

Pour éviter les ravages de l'hiver...

Par Camille-Antoine Ouimet, garde-parc patrouilleur, parc national du Mont-Orford

L'arrivée des grands froids et des accumulations de neige signifie pour les orignaux le temps de changer de rythme de vie. En formant de petits groupes, ainsi qu'en choisissant des aires stratégiques de repos et d'alimentation, les populations d'*Alces alces* minimisent les dépenses d'énergie afin de faire face aux rigueurs de l'hiver. En raison de sa situation géographique, le parc national du Mont-Orford constitue un havre de paix au milieu des activités humaines.

Un inventaire aérien, ayant eu lieu en mars 2002, révéla que deux de ces ravages étaient situés en plein milieu du sentier des Crêtes, qui traverse le massif du mont Orford sur plus de 10 km. Étant donné l'importance de ces habitats d'hiver et la faible population d'orignal du parc (estimée à une dizaine d'individus), la décision a été prise d'interdire l'accès au sentier du 1^{er} décembre au 1^{er} avril, et cela, depuis l'hiver 2002-2003.

De plus, un suivi a été lancé en 2002 afin de mieux connaître les aires d'hivernage de ces grands cervidés. Un des objectifs de ce suivi est de voir si ces aires demeurent les mêmes au fil des ans ou si elles se déplacent et, si tel est le cas, dans quelle mesure se fait le déplacement? À cette fin, les gardes-parc effectuent chaque hiver des patrouilles du territoire et colligent les renseignements pertinents. Depuis trois ans, nous avons déterminé par géopositionnement les ravages présents dans le parc. Le nombre de couches est aussi répertorié, tout comme, bien évidemment, les rares observations d'individus. Une carte annuelle est ensuite produite à l'aide d'un logiciel de système d'informations géographiques (SIG). Cette carte nous permet de comparer les résultats entre les différents hivers. L'an dernier, nous avons découvert un secteur occupé par les orignaux depuis plusieurs hivers qui n'avait pas été remarqué lors de l'inventaire aérien de 2002.

Afin de mieux comprendre les déplacements hivernaux des orignaux, les employés du parc sont invités à participer au suivi en rapportant tout indice de présence. En effet, il arrive fréquemment que les employés affectés à l'entretien du réseau de pistes de ski de fond (70 km) observent des traces fraîches. La collaboration des employés à l'accueil est aussi précieuse, car ces employés peuvent nous transmettre les observations rapportées par les visiteurs.

Un tel suivi est important puisqu'il permet de prendre en compte le milieu naturel dans les décisions de gestion, d'aménagement et, plus particulièrement, il permet d'observer les zones sensibles spécifiques aux saisons. Par exemple, les résultats des trois derniers hivers nous démontraient clairement que la portion sud du sentier des Crêtes était exempte de toute activité reliée à *Alces alces*. Ce tronçon de sentier a par conséquent été réouvert pour la randonnée en raquette. Le suivi des ravages d'orignaux constitue donc, pour les années à venir, un outil de plus pour nous permettre de prendre des décisions en accord avec la mission de conservation du parc.

Autres réalisations :

- Évaluation de l'impact de la fréquentation du camping rustique Le Vallonnier;
- Inventaire des sites actifs du castor;
- Suite des inventaires de plantes à statut particulier;
- Suivi des huards.



Gouvernement du Québec